



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

abstentionnisme

Question au Gouvernement n° 1905

Texte de la question

LUTTE CONTRE L'ABSTENTION

M. le président. La parole est à M. Jacques Krabal, pour le groupe radical, républicain, démocrate et progressiste.

M. Jacques Krabal. Ma question s'adresse à M. le ministre de l'intérieur.

Le séisme occasionné par le résultat des élections européennes doit nous pousser à refuser l'abattement, cela a déjà été dit tout à l'heure, et nous inciter au courage. Nos habitants ont manifesté leur colère, colère face à ce qu'ils vivent depuis trop longtemps. Nous devons donc nous mobiliser tous contre le populisme, contre les idées de haine, contre le rejet de l'autre et ceux qui agitent les peurs. Au pays des droits de l'homme, agissons pour plus de fraternité, luttons contre le chômage et pour l'emploi, pour le pouvoir d'achat et prenons mieux en compte les attentes de nos concitoyens.

Mais cette crise politique grave est accompagnée par une crise de la citoyenneté. L'abstention s'établit encore à 57 %. Aux municipales, les records ont été battus. Maire élu au premier tour avec 62 % des suffrages, je ne représente que 30 % des inscrits, et n'oublions pas les 7 % de non-inscrits. Nous sommes loin du suffrage dit universel. Notre système électoral est l'un des plus contraignants au monde. À l'ère de l'informatique, il est obsolète. Si nous avons mis en place une timide reconnaissance du vote blanc, il nous faut aller plus loin : automatiser l'inscription sur les listes électorales, simplifier encore le vote par procuration.

Mes chers collègues, un droit, c'est aussi un devoir. En s'érodant, le droit de vote devient une arme qui se retourne contre la démocratie et contre la liberté. Voter, c'est responsabiliser, et appartenir à la communauté. Ayons le courage de mettre en place le devoir de vote pour tous, comme en Belgique, où le taux de participation est de 90 %. Certes, nous ne réglerons pas tous les problèmes, mais nous donnerons du souffle à la citoyenneté. Alors, monsieur le ministre, que comptez-vous faire pour lutter contre l'abstention et contre cette crise du civisme ? *(Applaudissements sur les bancs du groupe RRDP.)*

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'intérieur.

M. Bernard Cazeneuve, ministre de l'intérieur. Monsieur le député Krabal, merci infiniment pour cette question très importante, qui renvoie au fonctionnement de notre démocratie et à la relation qui s'est détériorée, qui s'est érodée entre les citoyens, le fonctionnement de nos institutions et le suffrage. Il y a à cela de nombreuses raisons. Lorsque l'on regarde, par exemple, l'évolution du taux de participation aux élections européennes, on se rend compte que, depuis 1979, il s'est constamment dégradé. Il a augmenté d'environ 1,5 point entre le scrutin de 2009 et celui qui vient de se dérouler, mais on constate, à l'occasion de ce scrutin comme d'autres, que les citoyens votent moins.

Comment remédier à cela ? D'abord, il nous appartient, vous l'avez souligné en évoquant de multiples propositions tout à fait judicieuses, de faciliter le vote des citoyens, de les inciter à voter : les modalités d'inscription sur les listes électorales, l'utilisation des moyens techniques modernes de communication, tout cela doit être développé. J'ai d'ailleurs moi-même pris une disposition en incitant les préfets à prendre contact avec les maires pour étendre la durée d'ouverture des bureaux de vote. Plus de 400 municipalités ont accepté de le faire, et ce sont près de deux millions de citoyens qui ont ainsi été incités à voter.

Deuxième point, il faut aussi que les organisations politiques, les partis, donnent de la vie politique, à travers leurs échanges, y compris dans cet hémicycle, une image digne. C'est de nature à inciter les électeurs à voter. Il faut aussi que les grandes questions, je pense à la question européenne, n'arrivent pas dans l'espace public seulement au moment des élections. Il faut qu'il y ait un travail de pédagogie continu.

Enfin, monsieur le député, je reprends volontiers votre idée d'une réflexion parlementaire qui doit se poursuivre, destinée à inciter le maximum de citoyens à voter. (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe SRC.*)

Données clés

Auteur : [M. Jacques Krabal](#)

Circonscription : Aisne (5^e circonscription) - Radical, républicain, démocrate et progressiste

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1905

Rubrique : Élections et référendums

Ministère interrogé : Intérieur

Ministère attributaire : Intérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [29 mai 2014](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [29 mai 2014](#)